Possible

Du latin possibilis, dérivé du verbe posse signifiant « pouvoir ».

Au sens courant, est possible ce qui peut être, ce qui peut exister ou ce qui peut se faire.

EXEMPLE : il est **possible** qu'il pleuve.

Au sens philosophique, la **possibilité physique** désigne ce qui n'est pas mais qui pourrait être dans la mesure où sa réalisation n'est pas en contradiction avec les lois de la nature ou de l'existence. Le possible se distingue donc à la fois de ce qui n'est pas ou pas encore effectif et de ce qui est nécessaire et ne peut pas ne pas exister.

La **possibilité logique** désigne ce qui n'implique pas de contradiction. De façon générale, est donc possible tout ce qui n'est pas condamné à l'avance, soit pour impossibilité physique, soit pour impossibilité logique.

Leibniz, *De la production originelle des choses prise à sa racine*.

➥ **contingent, logique, nécessaire.**